

AVIS D'ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDES

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNE DE BORGIO – Centre Administratif – Route de la Gare – 20290 BORGIO

Tél : 04 95 58 45 45 – Fax : 04 95 36 15 33 – Mail : mairie-borgio@orange.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>

Correspondant : Madame le Maire

Objet de l'accord-cadre : **TRAVAUX DE RENOVATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC ET D'AMELIORATION DES PERFORMANCES ENERGETIQUES**

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Charges.

Information complémentaire : Cette procédure succède à la procédure initiale déclarée sans suite dans l'intérêt général pour modification du cahier des charges.

Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de négocier selon les modalités décrites dans le règlement de la consultation.

Variantes libres : Non autorisées – **Variantes exigées** : non prévues

Structure de l'accord-cadre : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum. L'accord-cadre est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Les montants sont : Sans minimum – Maximum HT : 800 000,00 €/an

Durée de l'accord-cadre : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme et selon les modalités décrites à l'acte d'engagement.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 1^{er} août 2021

Critères de sélection des candidatures :

Garanties et capacités techniques et financières, Capacités professionnelles

Documents justificatifs à produire dans le cadre de la candidature :

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr ou le DUME.

Ils comprendront ou seront complétés par les éléments suivants prévus aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique, intervenant pour la sélection des candidatures.

Situation juridique de l'entreprise :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Capacité économique et financière de l'entreprise :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

- Preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de cinq ans seront pris en compte.

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat n°2016-360 du 25 mars 2016.

A l'attribution du marché, le ou les candidats retenus produiront les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dessous avec leur pondération :

1. La valeur technique : 60%
2. Le prix des prestations : 40%

Date limite de réception des offres : vendredi 23 juillet 2021 – 11h00

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modes de retrait des documents de la consultation :

Téléchargement gratuit du dossier de consultation des entreprises et de l'avis d'accord cadre via le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>. Il est conseillé aux candidats de s'identifier sur le site et d'indiquer une adresse courriel permettant de façon certaine une correspondance électronique tout au long de la procédure.

Pour les modalités de retrait des documents, se référer au règlement de la consultation ou aux conditions générales du profil d'acheteur.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus : Les candidats devront transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.achatspublicscorse.com>

Modalités et Adresse de remise des plis : Les soumissionnaires doivent transmettre leurs plis par voie électronique via la plateforme de dématérialisation <https://www.achatspublicscorse.com>

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Seule la transmission de la copie de sauvegarde est autorisée par voie papier, adressée à Madame le Maire de la Commune de BORGIO à l'adresse supra.

Le contenu des plis ainsi que les modalités de transmission et de signature sont décrits dans le règlement de la consultation.

En cas de difficultés pour télécharger les documents et/ou remettre l'offre sur la plateforme, une infoline est mise à disposition des candidats au 08 92 43 43 63 (0,34€/min) du lundi au vendredi : 09h00 / 12h30 et 14h00 / 18h00

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia – Chemin Montepiano – 20407 BASTIA Cedex

Tél : 04.95.32.88.66 – Fax : 04.95.32.38.55 – courriel : greffe.ta-bastia@juradm.fr

Date d'envoi à la publication : lundi 21 juin 2021

Le Maire